

**Plan national de résorption des décharges littorales historiques
présentant des risques de relargage de déchets en mer**

Aide à la réalisation des études et travaux

ANNEXE 2 – Volet technique de demande d'aide

Contexte et description du projet, des objectifs et des résultats attendus

LE DOCUMENT CI-JOINT CONSTITUE LE VOLET TECHNIQUE DU DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE A REMPLIR PAR LE PORTEUR D'UN PROJET.

Il est impératif de remettre ce dossier complété au format texte modifiable (type word).

Au préalable, il est demandé au porteur de projet de prendre connaissance des règles générales de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/aides-financieres-lademe>

Lors de l'analyse du dossier de de demande, les instructeurs de l'ADEME pourront solliciter auprès du candidat des compléments ou précisions d'information.

1 CONTEXTE ET DESCRIPTION DU SITE

1.1 Localisation et identification de la décharge

Préciser le nom de la commune, département, région, et le cas échéant l'intercommunalité concernée.

Indiquer le nom de la décharge.

Fournir un plan cadastral à une échelle adaptée et des coordonnées géographiques (par exemple de type WGS ou de type XY en Lambert93), figurant l'emprise avérée ou supposée de la décharge, et permettant de la situer vis-à-vis du trait de côte ou de ravines.

1.2 Situation administrative

Préciser la situation administrative de la décharge au regard de la législation en vigueur à sa création ET pendant sa période d'exploitation. Joindre une copie des documents justificatifs (arrêtés préfectoraux, ...).

Préciser le propriétaire actuel des terrains d'emprise de la décharge.

1.3 Historique d'exploitation

Préciser la période d'exploitation de la décharge, ses propriétaires et exploitants successifs, la typologie de déchets stockés, les mesures prises par le responsable d'exploitation à la cessation d'activité.

1.4 Situation environnementale du site

Citer les éventuelles études antérieures (a minima le diagnostic simplifié réalisé par le CEREMA) et démarches engagées pour améliorer la connaissance du site (emprise et nature des déchets, impacts environnementaux avérés ou suspectés, ...), les principaux éléments de connaissance ainsi acquis, les éventuels constats i) d'érosion, submersion marine, inondation ii) de relargage de déchets en mer, ...

1.5 Partenaires et gouvernance

Indiquer les éventuels partenaires publics ou privés qui mènent des actions sur cette opération ou qui interviendront / sont susceptibles d'intervenir.

Spécifier les conditions de gouvernance du projet.

2 OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

Présenter les ambitions du projet de réhabilitation et ses principales caractéristiques (options techniques envisagées/décidées, bilan coûts-avantages, surfaces concernées, ...), avec un détail croissant selon le degré d'avancement des études de diagnostic et de définition de projet. Préciser ce stade d'avancement, notamment en regard de la méthodologie nationale applicable aux sites pollués, et fournir un planning global prévisionnel de réalisation du projet, intégrant notamment les délais inhérents à d'éventuelles demandes administratives (loi sur l'eau, dérogation espèces protégées, ICPE, ...).

Décrire les prestations d'études ou travaux objet de la demande d'aide, et les résultats attendus, tant sur le plan technique que du planning prévisionnel de réalisation (date de démarrage, durée).

En sus, joindre :

- Le rapport de chacune des études préalablement conduites ;*
- La proposition technique et financière du prestataire pressenti, objet de la demande d'aide ;*
- L'avis technique et financier du CEREMA sur cette proposition.*